

Procès-verbal de l'assemblée générale annuelle, 9 août 2014

Le 12 août 2014

Procès-verbal de l'assemblée générale annuelle de l'Association des descendants de Paul Vachon (Familles Vachon et Pomerleau) tenu le samedi 9 août 2014 à 14 heures au musée de la Place Royale, Salle du Roy, 27, rue Notre-Dame, Québec

Étaient présents les administrateurs et les administratrices suivants : Éric Pomerleau, Daniel Pomerleau, Marie-Paule Pomerleau, Francine Vachon, Léandre Vachon, Maurice Vachon et Pierrette Vachon-L'Heureux. Au total, nous étions 20 personnes à l'assemblée.

L'objectif de la réunion était de présenter le bilan des activités de 2013-2014 et de tenir une élection afin de pourvoir les postes libres au sein du conseil d'administration.

Point 1. Ouverture de l'assemblée générale annuelle 2013

Pierrette Vachon-L'Heureux, la présidente, a procédé à l'ouverture de l'assemblée vers 13 h 20.

Point 2. Lecture et adoption de l'ordre du jour

La présidente procède à la lecture de l'ordre du jour. Elle s'informe s'il y a des questions à être inscrites au point 9 questions diverses :

- a. Daniel Pomerleau au sujet des copies du bulletin Le Copechagnière pour remettre à nos commanditaires.
- b. Daniel Pomerleau s'informe au sujet des reçus d'impôts pour les commanditaires.
- c. Jacques Langlois aimerait discuter du choix de la période ou de la date de prochains rassemblements.

Point 3. Adoption du procès-verbal de l'assemblée générale annuelle de 2013

La présidente demande aux membres s'il y a des commentaires sur le procès-verbal de l'assemblée générale de 2013. Elle n'en a pas fait la lecture, car le procès-verbal était publié dans le bulletin de juin, ainsi que la convocation à l'assemblée annuelle 2014. Notre objectif est que tous les membres puissent prendre connaissance de ces documents en toute quiétude et les commenter lors de l'assemblée générale. La présidente a demandé aux membres présents s'ils en avaient pris connaissance et s'il y avait des commentaires sur le procès-verbal de 2012.

Aucune correction ni ajout ayant été apportés par les membres de l'assemblée, le procès-verbal de l'Assemblée générale 2013 a été adopté à l'unanimité.

Point 4. Rapport de la présidente 2013-2014

À la fin du rassemblement de l'année dernière à la Ferme Guyon près de Chambly, j'ai entrepris ma quatrième année à la présidence de l'Association des descendants de Paul Vachon, l'ADPV. Notre association qui a été fondée en 1996 en est aujourd'hui, en ce mois d'août 2014, à sa 18^e année d'existence. En 2016, dans deux ans, nous fêterons notre vingtième anniversaire. Riche et belle expérience que celle de l'animation d'une association de famille. Nous pouvons être fiers du chemin parcouru et de la réputation enviable que notre association s'est méritée.

Nous voici réuni à Québec, un lieu rempli de notre histoire de famille s'il en est un, pour clore cette année par une expérience que nous avons voulu importante dans le parcours de notre association. Nous sommes de retour dans le berceau de nos ancêtres, célébrant la paroisse de Notre-Dame-de-Québec, celle-là même où notre cher ancêtre Paul et son épouse Marguerite ont laissé la trace de leur dévotion en faisant baptiser leurs enfants les uns après les autres. Cette semaine, j'ai eu l'honneur de recevoir au nom de la famille Vachon, le parchemin des familles fondatrices que la Société de généalogie décerne à l'occasion du 350^e anniversaire de la fondation de cette première paroisse de la Nouvelle-France. Ce geste est posé en souvenir du baptême de Marie-Madeleine, le cinquième enfant de la famille de Paul et Marguerite, le 14 août 1664.

En jetant un regard en arrière, on peut constater que la dernière année de vie associative s'est déroulée allègrement. Nous avons tenu une première réunion du conseil d'administration à l'automne, à Trois-Rivières au Restaurant Aqua. Cette 27^e réunion du conseil d'administration de notre association eut lieu le 27 octobre 2013. L'enthousiasme était au rendez-vous. C'est alors que la responsabilité de l'organisation de notre rassemblement d'aujourd'hui a été confiée à notre vice-présidente Francine Vachon. La suggestion était alors un rassemblement dans notre belle région souche, au moulin du petit pré, le plus ancien moulin du genre au pays, construit par Monseigneur de Laval à Beaupré. La vice-présidente s'engage alors à poursuivre ses démarches et à définir les modalités du rassemblement.

Nous avons aussi tenu une deuxième réunion du conseil d'administration comme il est prévu dans nos règlements, au printemps 2014, le 8 juin. C'est au cours de cette rencontre, au restaurant Maman Fournier du boulevard des Récollets à Trois-Rivières que nous avons accueilli une nouvelle membre parmi nous au conseil, Marie-Paule Pomerleau. Elle prenait ainsi la relève de Nicole Desjardins notre secrétaire et éditrice de l'année 2013-2014. Nous n'avons pas bénéficié de la présence de Nicole pendant longtemps, tout juste une année, mais nous avons bien apprécié son engagement envers l'association. Nous la remercions de son travail et lui souhaitons de retrouver une meilleure santé le plus tôt possible. Nous souhaitons donc bienvenu en votre nom à Marie-Paule, notre nouvelle secrétaire et éditrice. C'est aussi au cours de cette réunion que nous entérinons le projet de l'expérience au cœur de notre histoire que nous vivons aujourd'hui.

Le Copechagnière se porte bien. La publication du bulletin s'est poursuivie par le volume 15, numéro 3 en octobre 2013 qui nous a rappelé le rassemblement à la ferme Guyon et la visite du site du Fort de Chambly de l'année dernière.

Ce bulletin fut suivi d'un deuxième, le volume 16, numéro 1 de février 2014 qui nous proposa la formidable histoire des trois générations de pompiers Vachon au Québec.

Puis finalement, le volume 16, numéro 2 de juin 2014 nous a permis de diffuser une version du bel article d'Hélène Routhier paru dans la revue L'Ancêtre sur la vie et l'œuvre du notaire Paul Vachon. Ce numéro a été publié aussi pour vous permettre de lire les textes administratifs utiles à notre bon fonctionnement et vous proposer notre rassemblement d'aujourd'hui.

Au printemps, nous avons participé au 18^e Salon du patrimoine familial anciennement dit Salon des associations de familles souches qui a eu lieu, comme à l'habitude, à Québec, au Laurier, du 21 au 23 février, le thème de l'année était, vous vous en doutez peut-être, l'Acadie qui organisait son congrès mondial qui a lieu en ce moment même au Témisquata au Québec, à Edmonston au Nouveau-Brunswick et à Madawaska dans l'État du Maine. Nous leur souhaitons de magnifiques rencontres de famille organisées dans ce cadre de réjouissances. C'est une belle entreprise que celle du congrès mondial acadien qui vise à nous faire prendre conscience de la réalité de l'Acadie, un pays sans territoire.

Comme par les années passées le Salon nous a permis de nous enrichir de nouvelles connaissances particulièrement cette fois sur l'apport culturel précieux des Acadiens ainsi que d'entretenir nos relations avec les autres associations de familles souches du Québec. C'est une petite communauté en soi qui se passionne pour l'histoire des familles et la généalogie.

Dans le dossier de nos rapports avec la fédération des familles souches du Québec, il faut signaler aussi la tenue, à Lévis, le samedi 26 avril, de l'assemblée générale annuelle précédée d'une assemblée générale extraordinaire toute particulière.

Lors de cette assemblée, Diane Provost, membre du conseil d'administration présente une proposition, appuyée par Claude Trudel également membre du CA qui vise à changer le nom de la fédération. Sous prétexte d'un besoin d'élargissement des inscriptions, d'ouverture à d'autres types d'associations de famille, le conseil souhaite éliminer la notion de « famille souche » pour ne conserver que celle, plus banale, de « famille ». Il s'agira donc de réunir en fédération, des associations de famille, tout court. Vos trois représentantes de l'ADPV, Nicole Desjardins, Francine Vachon et votre présidente s'opposent à ce changement sans pouvoir convaincre la salle déjà gagnée à la cause mise de l'avant par le conseil.

La 30^e assemblée générale annuelle de la Fédération fut l'occasion du départ de la présidente Lucie Moisan qui termine son mandat. La présidence est alors confiée au président de l'Association des Trudel qui siège déjà au conseil, Claude Trudel. Enfin, la question de la pertinence de la notion de patrimoine familial imposée l'année dernière par le comité de réflexion a été de nouveau soulevée. Il y a une certaine insatisfaction parmi les membres à cet égard.

Deux faits sont à souligner de façon particulière à ce moment-ci de notre vie associative.

Lors du CA de l'automne 2013, nous avons coopté un membre de notre association à qui nous avons confié la tâche de recruter des commanditaires pour le bulletin. Cette activité était nouvelle pour l'ADPV. Nous avons pu constater que Daniel Pomerleau nous a déniché des commanditaires dans sa région. À la page 34 de notre bulletin, une annonce publicitaire de

Pomerleau Gaz propane et une de Dion Chevrolet Buick GMC témoigne du dynamisme de notre recrue. Je lance ici un avis à tous! Nous sommes preneurs si vous avez des commanditaires à nous proposer.

Dans la même lancée que l'ouvrage Entre nous maître Paul de Madeleine Vachon qui contribue à faire connaître notre ancêtre Paul Vachon toujours davantage, voici que dans le numéro de la prestigieuse revue L'Ancêtre, Hélène Routhier signe un important article qui présente Maître Paul. Sur la page couverture, on peut lire : Paul Vachon, un notaire du terroir. Nous sommes redevables à notre généalogiste d'avoir mis la main à la pâte et d'avoir rendu possible cette réalisation.

En terminant, je veux profiter de cette occasion pour remercier mes collègues du conseil d'administration chez qui j'ai trouvé une chaleureuse atmosphère de travail et une bienveillante entraide qui ne se dément pas. Nous entendrons d'ailleurs avec grand intérêt leurs rapports. Le trésorier, toujours au poste et le registraire qui veille au recrutement ainsi qu'à la bonne tenue du site Web.

Toujours fière et laborieuse
Pierrette Vachon-L'Heureux

Point 5. Rapport du trésorier

Le trésorier Éric Pomerleau a présenté la situation financière de l'Association. Il a expliqué que les états financiers, fin de l'année 2013, dénotaient un total de 10 266,11 \$ soit un déficit d'opérations de 1 026,51 \$ par rapport aux états financiers de la fin de l'année 2012. Il explique que ce déficit est dû en partie à une baisse importante des revenus des cotisations des membres, plusieurs ayant payé pour une période de trois ans en 2011 et 2012 et par l'achat du volume de Madeleine Vachon « Entre nous maître Paul » dont plusieurs exemplaires sont encore en dépôt. Il ajoute que les prévisions budgétaires au 31 décembre 2014 sont des avoirs totaux de 10 905,42 \$. Il ajoute qu'il prévoit un léger excédent d'opérations de 94,34 \$.

Le rapport du trésorier a été proposé pour adoption par Jacques Langlois membre #368B et appuyé par Gaëtan Vachon, membre #165.

Copie du rapport se trouve à l'annexe A (page 7 de ce procès-verbal).

Point 6. Rapport du registraire

Maurice Vachon explique que présentement le nombre d'abonnés de l'association est 149, alors qu'à l'AGA 2013 nous comptons 170 membres. Il présente un tableau détaillé de la situation.

Voir à l'annexe B (page 9 de ce procès-verbal). Il complète sa présentation exprimant le souhait suivant :

Des suggestions seront les bienvenues afin d'augmenter le nombre de membres.

Point 7. Rapport du webmestre

Maurice nous donne aperçu du travail accompli en tant que webmestre du site Internet et de la Page Facebook de l'association au cours de deux dernières années.

Copie de son rapport se trouve à l'annexe B (pages 8 et 9 de ce procès-verbal).

Point 8. Élections des nouveaux membres du CA

a. Désignation d'un président d'élection

La présidente mentionne que nous avons prévu un président d'élection en la personne de Roland Pomerleau. Acceptée à l'unanimité par les membres.

b. Désignation d'un secrétaire d'élection

La présidente propose Léandre Vachon comme secrétaire d'élections. Acceptée à l'unanimité par les membres.

c. Roland Pomerleau explique que le CA se compose de neuf membres qui sont nommés pour une période de deux ans. Cette année les trois membres dont le mandat se termine sont : Éric Pomerleau, Francine Vachon et Maurice Vachon. Il explique que Nicole Desjardins a démissionné en mai dernier et que lors de la dernière réunion du conseil administration, le 6 juin dernier, que les membres ont par cooptation nommé Marie-Paule Pomerleau pour la remplacer. Marie-Paule est donc aussi en élection pour être nommée par cette assemblée. Donc, il y a 4 membres qui sont en élections et deux postes vacants à combler. Il ajoute que les personnes dont le mandat se termine peuvent être remises en nomination tout comme tout autre membre peut aussi être mis en nomination. Il mentionne que ce sera toutes des nominations individuelles.

- Roland Pomerleau ouvre la période des mises en candidatures :
 - Pierrette Vachon-L'Heureux membre #179 propose Marie-Paule Pomerleau membre #381, appuyé par Jacques Langlois, membre #368B.
 - Francine Vachon membre #3 propose Éric Pomerleau membre #74, appuyé par Gaëtan Vachon, membre #165.
 - Louise Pomerleau membre #368A propose Francine Vachon, appuyé par Gaëtan Vachon membre #165.
 - Louise Maillette membre #344B propose Maurice Vachon membre #63, appuyé par Danielle Dion membre #165B.
 - Francine Vachon membre #3 propose Gaëtan Vachon #165, appuyé par Maurice Vachon #63.

Daniel Pomerleau membre #344 propose André Pomerleau membre #69, appuyé par Francine Vachon membre #3.

Daniel Pomerleau membre #344 propose Jacques Langlois membre #368B, appuyé par Francine Vachon membre #3.

- N'ayant pas reçu d'autre nomination, le président d'élection déclare la période de nomination terminée.
- Roland explique qu'il va maintenant demander aux personnes proposées si elles acceptent, en débutant par l'ordre inverse :
Roland s'informe individuellement auprès d'André Pomerleau, Gaétan Vachon qui n'acceptent pas de se présenter. Il s'informe individuellement auprès de Jacques Langlois, Maurice Vachon, Francine Vachon, Éric Pomerleau et Marie-Paule Pomerleau de leur acceptation. Le président d'élection déclare élus, les cinq candidats qui ont accepté de se présenter.
- d. Gaétan Vachon, membre #165 propose que les membres du conseil d'administration essayent de pourvoir le poste vacant. Il est appuyé par Jacques Langlois, membre #368. La proposition est acceptée à l'unanimité par les membres de l'assemblée.
- e. Roland déclare la période d'élection terminée.
- f. La présidente remercie Roland Pomerleau d'avoir accepté de présider, encore cette année, les élections des membres du conseil d'administration.

Point 9. Période de questions des membres

La présidente passe la parole à Daniel Pomerleau :

- a. Daniel s'informe auprès de Maurice Vachon s'il y a possibilité d'avoir des exemplaires du dernier bulletin Le Copechagnière pour remettre à ses deux commanditaires. Maurice explique que Léandre Vachon va lui remettre les copies qu'il a fait imprimer pour lui. Il est aussi résolu que leurs adresses seront incluses dans la liste d'envoi des prochains bulletins.
- b. Daniel s'informe de la possibilité d'émettre des reçus d'impôts aux commanditaires. La présidente explique que pour le moment nous ne sommes pas un organisme enregistré pour émettre des reçus de charité. Il a été résolu que ce sujet sera discuté lors d'un prochain CA.

Jacques Langlois s'informe de la possibilité de choisir une autre période ou date pour un futur rassemblement afin d'augmenter la présence des membres. Après discussion, il a été résolu de choisir une date qui ne coïnciderait pas avec la période estivale. La présidente ajoute que les membres du CA tiendront compte de ses commentaires pour les années subséquentes.

Point 10. Levée de l'assemblée

La présidente a proposé la levée de l'assemblée générale annuelle à 14 h 37. La proposition est acceptée à l'unanimité.

Provisoire

Annexe A à l'AGA-25-août-2013

SITUATION FINANCIÈRE DE						
L'ASSOCIATION des DESCENDANTS de PAUL VACHON						
(familles Vachon et Pomerleau)						
Assemblée générale annuelle le 9 août 2014 à Québec						
	2014 ^P	2014-08-31	2013	2012	2011	2010
Recettes						
Cotisations des membres	2 500,00	2 324,02	1 634,00	2 543,54	2 720,02	2 383,00
Ventes d'articles de promotion et tirage	500,00	100,00	1 829,10	501,75	528,50	487,00
Rassemblements annuels et brunchs	900,00	900,00	887,00	1 445,32	1 030,00	2 901,00
Intérêts du placement chez Tangerine	60,10	35,10	60,23	72,47	127,10	126,94
Publicité et Dons	100,00	100,00	0,00	0,00	115,00	52,50
Total des recettes au 31 décembre	4 060,10	3 459,12	4 410,33	4 563,08	4 520,62	5 950,44
Déboursés						
Bulletin, secrétariat et registrariat						
Bulletin Le Copechagnière	1 300,00	844,98	1 434,18	1 478,70	1 574,64	1 435,46
Secrétariat	25,00	0,00	77,37	0,00	47,54	67,38
Registrariat et trésorerie	400,00	308,08	190,54	194,67	174,35	299,77
Recrutement et Sections régionales	0,00	0,00	0,00	10,26	61,37	0,00
Total	1 725,00	1 153,06	1 702,09	1 683,63	1 857,90	1 802,61
Kiosques et Congrès	250,00	0,00	1 047,56	419,12	814,80	615,85
Rassemblements annuels & divers	1 047,34	1 047,34	808,37	936,61	1 221,51	2 855,03
Articles de promotion	400,00	320,00	1 200,00	563,18	219,31	240,32
Cotisations F.F.S.Q., assurances	350,00	324,00	275,00	220,75	217,54	257,82
Incorporation (charte)	34,00	0,00	34,00	33,00	32,00	32,00
Site Internet	70,13	70,13	284,91	0,00	100,00	182,57
Frais à la Caisse populaire	89,29	61,49	84,91	85,57	71,79	70,66
Total des déboursés au 31 décembre	3 965,76	2 976,02	5 436,84	3 941,86	4 534,85	6 056,86
Excédent des recettes sur les déboursés	94,34	483,10	-1 026,51	621,22	-14,23	-106,42
Avoirs						
Solde à la Caisse Populaire de Charlesbourg	2 284,18	2 311,98	1 863,97	3 020,71	1 735,53	1 855,59
Part de qualification à la Caisse Populaire	5,00	5,00	5,00	5,00	5,00	5,00
Solde chez Tangerine	6 117,92	6 092,92	6 057,82	5 997,59	7 125,12	6 998,02
Fonds d'opération de Francine Vachon (150\$-250\$) (petite caisse)	292,60	292,60	133,60	452,19	201,13	215,61
Inventaire incluant articles de bureau et équipement ¹	2 205,72	2 205,72	2 205,72	3 294,10	1 907,27	1 570,70
Total de l'avoir au 31 décembre	10 905,42	10 908,22	10 266,11	12 769,59	10 974,05	10 644,92
^P : prévision						
¹ : À partir de 2006, l'inventaire est évalué au coût de production.						
L'inventaire ne tient pas compte des bulletins sous l'ancien format.						

Rapport du registraire

1. Cotisations : 149 membres en action

Membre à vie : 1
Membres en règle réguliers : 98
Membres en règle conjoints : 29

Cotisations dues (1^{er} envoi fait) :
14 membres réguliers et 4 membres conjoints
Cotisations dues (2^e envoi fait) :
6 membres réguliers et 2 membres conjoints
Depuis le 1^{er} août 2013
Nouveaux membres réguliers : 15
Nouveaux membres conjoints : 2

En 2013 : Argent total reçu pour les abonnements : 1 463 \$

Statistique abonnement	Nombre	Pourcentage
1 an	34 (46)	72,3 % (63,0 %)
2 ans	6 (13)	12,8 % (17,8 %)
3 ans	7 (14)	14,9 % (19,2 %)
Nouv. abon. rég.	13 (5)	
Nouv. abon. conj.	4 (2)	
Total abon. rég.	35 (53)	
Total abon. con.	12 (20)	

En 2013 : Argent total reçu pour les abonnements : 1 233 \$

Statistique abonnement	Nombre	Pourcentage
1 an	30	73,2 %
2 ans	6	14,6 %
3 ans	5	12,2 %
Nouv. abon. rég.	10	
Nouv. abon. conj.	4	
Total abon. rég.	29	
Total abon. conj.	12	

2. Recrutement

Nous remarquons une diminution dans le renouvellement des cotisations. Des suggestions seront les bienvenues afin d'augmenter le nombre de membres.

3. Page Facebook

Notre page Facebook est en fonction depuis le 12 janvier 2013. Nous avons à ce jour 118 (80) mentions « j'aime ». Il faut continuer à diffuser l'information à tous nos contacts, afin d'augmenter notre visibilité.

4. Site Internet

Le site Internet est en constante évolution. La mise à jour sera faite régulièrement dans les prochains mois, surtout pendant la saison hivernale.

Les objectifs pour la prochaine année seront :

- la table des matières de tous les bulletins ;
- L'index de tous les articles des anciens bulletins;
- Un exemplaire des anciens bulletins (sauf les 4 dernières années);
- La base de données de la généalogie de l'association.

Voici les statistiques de la fréquentation du site Internet depuis octobre 2012

	Statistiques
Visites sur le site	997
Visiteurs	721
Pages vues	5 124

Maurice Vachon, registraire et webmestre

Nouvelles de votre éditeur Léandre Vachon

Le Copechagnière est publié trois fois par année. Veuillez prendre note des directives suivantes :

- Le prochain numéro sera publié en octobre 2015.
- Vos articles sont sollicités et peuvent être transmis par courriel, au plus tard le 20 septembre 2015, à mon attention lenvac@sympatico.ca.
- Personne intéressée à me remplacer activement recherchée, contactez-moi à l'adresse courriel lenvac@sympatico.ca.